

N°D2017-06.03  
République Française  
Département de l'Ain

## COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

### DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	20
En exercice:	20
Présents :	18
Absents :	2
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**L'an deux mil dix-sept et le 9 juin à vingt heures.**

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M.BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2017.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, Mme GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, NARDINI Christèle, PEYSSON Christie, RAPAUT Christine, MM. ANGELIER Fabrice, CODEX Joël, M. DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, THEVENON Cyril, M. VUILLEROD René.

Excusés : Mme MARCHANT Nathalie donne pouvoir à M. RIERA Michel Charles  
M. BERNEL donne pouvoir à M. JACQUET Yves

Mme RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

#### **OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR LA MAINTENANCE DES CLOCHES DE L EGLISE DE SAINT-BOIS**

**Monsieur le Maire rappelle,**

Que nous sommes dans l'obligation de maintenir notre patrimoine et qu'il est nécessaire de procéder à la vérification et la maintenance des cloches de l'église de Saint-Bois.

Après consultation, l'entreprise PACCARD (Fonderie de cloches et carillons) nous propose un contrat de maintenance établi pour 5 ans afin d'assurer cette prestation au prix de 181.34 € HT annuel.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de décider sur ce choix et sur le bien-fondé de l'entretien de notre Patrimoine,

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition et demande à Monsieur le Maire de signé le contrat de prestation avec la société PACCARD et d'engager la Commune d'ARBOYS EN BUGEY pour la durée de 5 ans comme stipulée.**

**Dit** que la présente délibération sera transmise à Mme La Sous-Préfète de BELLEY.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
BERGER Charles.



Accusé de réception en préfecture  
001200053668-20170609-D2017-06-03-DE  
Date de télétransmission : 12/06/2017  
Date de réception préfecture : 12/06/2017